

DÉLIBÉRATION
du conseil d'administration
de l'Université Bourgogne Europe

Séance du 19 mai 2026

Délibération n° 2026 – 19/05/2026 – 12

Mise à jour du dossier d'expertise de l'opération « Restructuration partielle du bâtiment Image sur le site de l'IUT de Chalon-sur-Saône pour accueillir la plateforme CND Lab' »

- VU le code de l'éducation
- VU le décret n° 2024-1157 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Bourgogne Europe et approbation de ses statuts
- VU les statuts de l'Université Bourgogne Europe
- VU la délibération n° 2025 - 08/07/2025-9 du 8 juillet 2025 approuvant le dossier d'expertise pour la restructuration partielle du bâtiment Image sur le site de l'IUT de Chalon-sur-Saône pour accueillir la plateforme CND Lab'

Quorum en début de séance : 19

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la mise à jour du dossier d'expertise pour la restructuration partielle du bâtiment Image sur le site de l'IUT de Chalon-sur-Saône pour accueillir la plateforme CND Lab', devenu dossier d'expertise « Réhabilitation du bâtiment Plateforme CND Lab' ».

L'Université Bourgogne Europe sollicitera les subventions de la Région Bourgogne-Franche-Comté et du Grand Chalon.

Refus de vote : 0	Suffrages exprimés : 26
Abstention(s) : 0	Pour : 26
	Contre : 0

Dijon, le 20 mai 2026

Le Président de l'Université Bourgogne Europe,



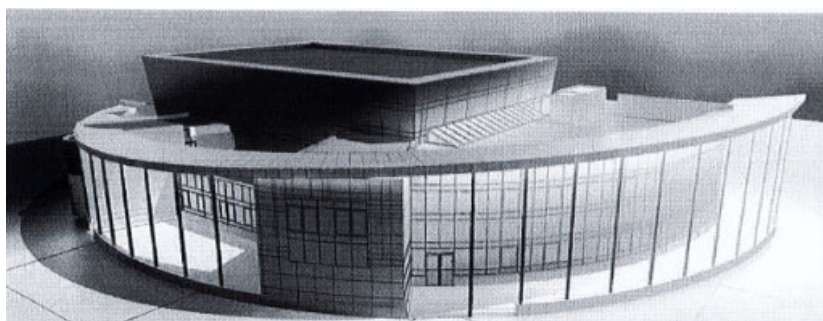
Vincent THOMAS

P.J. : Réhabilitation du bâtiment « Plateforme CND LAB' » - Résumé du dossier d'expertise

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelière de l'Université Bourgogne Europe

Délibération publiée sur le site Internet de l'établissement

REHABILITATION DU BATIMENT « PLATEFORME CND LAB' »



Résumé du dossier d'expertise

1 - Description générale des objectifs du projet et de sa matérialisation

L'enjeu patrimonial sur Chalon-sur-Saône se concentre sur le bâtiment qui était occupé par l'Institut Image de l'ENSAM avant que ce dernier rejoigne l'Usinerie, nouveau Pôle d'innovation de Chalon-sur-Saône.

Sur sollicitations du RPIE et du Grand Chalon, l'Université Bourgogne Europe pour son site de l'IUT de Chalon-sur-Saône s'est portée candidate pour récupérer ce bâtiment afin d'héberger la plateforme technologique CND Lab' créée en 2022.

Cette plateforme vise à rassembler en un même lieu les compétences des différents acteurs industriels et universitaires autour du Contrôle Non Destructif (CND) pour accompagner les programmes de recherche. Elle bénéficie du soutien de l'université, du Grand Chalon, de Nuclear Valley, de Robotics Valley, d'Usinerie Partners et de plusieurs industriels acteurs du CND.

Dans le cadre de l'activité de cette plateforme, l'université va faire l'acquisition d'équipements de CND et plus spécifiquement d'un système de tomographie industrielle par rayons X.

Le bâtiment libéré par l'ENSAM, avec son plateau technique pouvant accueillir des charges lourdes et sa zone d'accès pour les grands équipements, est parfaitement adapté pour les activités de la plateforme CND Lab'.

Après accord du rectorat et de la DIE en 2023, le bâtiment a été affecté à l'université conformément à la délibération n° 2023 -17/10/2023-4 du CA de l'université.



Halle du bâtiment
Image

Construit en 2001 dans la même opération que la construction du bâtiment hébergeant le BUT Sciences et Génie des Matériaux de l'IUT de Chalon sur Saône, ce bâtiment de 1600 m² de surface comprend une halle « audio-visuel » plateau technique de 400 m² et de 10 m de hauteur en simple rez de chaussée ainsi que des locaux tertiaires.

C'est dans cette halle que seront aménagés les locaux scientifiques et les bureaux du CND Lab' avec construction d'une mezzanine partielle.

Le bâtiment étant vieillissant, il est également impératif de réaliser des travaux de remise à niveau des équipements techniques (distribution électrique, VDI, éclairage, SSI, CTA, GTC).

2 - Financement

Les financements sont de 1 289 000 €, à raison de :

- jusqu'à 580 000 € par la Région Bourgogne-Franche-Comté,
- 300 000 € par le Grand Chalon,
- 418 000 € par l'Université Bourgogne Europe sur fonds propres.

L'université sollicitera les subventions de la Région Bourgogne-Franche-Comté et du Grand Chalon.

Cette opération ayant un caractère 100 % recherche, elle donnera lieu à récupération de TVA (au taux de 100 %). Ceci permettra de lui consacrer non pas 80 mais 100 % des financements obtenus.

3 - Maîtrise d'ouvrage

Université Bourgogne Europe

4 - Calendrier de l'opération

Les dates principales du calendrier prévisionnel du projet sont :

- Agrément de M. le Préfet : printemps 2026
- Validation APD : mai 2026
- DPT délivré : septembre 2026
- Notification marchés de travaux : septembre 2026
- Réception des travaux : novembre 2027